



conseil accueil camping-car



DOSSIER DE PRESSE

Conseil Accueil Camping-car (CACC)

Salon des maires et des collectivités locales
Paris - Porte de Versailles - Pavillon 4 - C 86





La solution CACC

conseil accueil camping-car

Répond aux besoins de tous les territoires avec une offre parfaitement modulable

} COMMUNIQUÉ DE PRESSE



conseil accueil camping-car

Bien accueillir les camping-caristes, ça ne s'improvise pas !



Pour répondre à une demande croissante, et de plus en plus pointue des territoires, la FFCC propose son service d'aide aux communautés de communes et d'agglomération, aux communes, villes et villages de toutes tailles.

L'idée pour la FFCC est de professionnaliser la réponse à un besoin, celui des territoires qui recherchent des partenaires. Pour se faire elle s'est entourée d'experts du tourisme de plein air

afin d'accompagner les territoires dans l'accueil des camping-caristes. **Le fait que la FFCC supervise cette solution, la libère des contraintes commerciales** qu'aurait toute entreprise.

La FFCC représente les campeurs au sens large du terme depuis 1938. Elle a suivi leurs évolutions et a participé à l'avènement du camping-car. Elle connaît les besoins et les attentes des camping-caristes tout autant que leurs caractéristiques et ce qui les préoccupent. Elle fédère pas moins de 120 000 membres.

Depuis toujours, la FFCC défend la libre circulation et le stationnement libre des camping-cars. Elle a déployé sur l'ensemble de l'hexagone des bénévoles qui aident les communes dans leur projet d'aménagement d'aires pour l'accueil des camping-cars. Au fur à mesure des années, la demande d'expertise s'est faite de plus en plus forte. Elle se tourne désormais vers du diagnostic accompagné de préconisations et d'aide à la maîtrise d'ouvrage. Les enquêtes terrain peuvent-être menées par nos bénévoles cependant leur conception et leur analyse sont à faire par un professionnel du tourisme de plein air. De ce constat est né le Service Conseil Accueil Camping-Car.

Plusieurs « rendez-vous expert » menés par nos consultants ont déjà permis à des collectivités et des particuliers de réajuster leur projet et d'en déterminer la faisabilité. Cela leur a fait gagner beaucoup de temps, d'énergie et de budget. Factuellement, se basant sur la réglementation et les caractéristiques du projet à venir, en cours ou achevé, les diagnostics sont posés, des préconisations étayées sont transmises pour prise de décision et gestion.



Le CACC est une solution modulable. En fonction de l'état d'avancement du projet, des moyens financiers et humains du territoire, nous proposons tout ou partie de notre solution à travers 4 modules autonomes.

Ces 4 modules, qui composent l'offre Conseil Accueil Camping-Car, s'articulent autour d'un axe commun à tous : les besoins, les objectifs et les atouts du client.

Ces 4 modules sont :

- 1 } Enquête, diagnostic de fréquentation de votre territoire par les camping-caristes
- 2 } Diagnostic technique et opérationnel de l'accueil des camping-caristes sur votre territoire
- 3 } Diagnostic technique, opérationnel et économique d'une aire existante
- 4 } Assistance à maîtrise d'ouvrage



Le service Conseil Accueil Camping-Car manquait à tous ceux qui savent que l'accueil des camping-caristes représente un réel enjeu économique et un atout pour leur territoire.

} DOSSIER DE PRESSE

qui fera la réussite ou non d'un projet d'accueil.

Depuis des dizaines d'années, les élus et les bénévoles de la FFCC en région ont répondu aux attentes des maires et ont constaté l'évolution des mentalités en matière d'accueil des camping-caristes. La FFCC sait qu'elle doit maintenant proposer un service à part entière pour soutenir l'évolution de la pratique en France, dans un premier temps, et ensuite en Europe.

Le principe du CACC

Le service Conseil Accueil Camping-car (CACC),

Conseil Accueil Camping-Car, pour répondre à une attente forte

Le Conseil Accueil Camping-Car (CACC) répond à une réelle demande d'expertise et de professionnalisme autour de l'accueil des camping-caristes sur le territoire français.

Cet accueil se réfère à un grand nombre de réglementations, sachant que chaque lieu possède également les siennes. Il faut pouvoir se reposer sur des connaissances pointues en la matière et également en matière de besoins spécifiques de ce public si particulier.

Il existe des études récentes sur les comportements et les attentes des camping-caristes français et étrangers. Cependant, sans expertise métier et sans expériences, il manque l'essentiel pour les décrypter : **la connaissance**. Celle-ci permet de guider les préconisations vers ce qui répond le mieux aux attentes des camping-caristes sans aucun parti-pris. Les attentes des camping-caristes diffèrent selon les territoires. La FFCC et son consultant le savent bien et savent déterminer ce



créé par la FFCC, propose d'accompagner les collectivités sur plusieurs chantiers distincts et complémentaires. Ils sont à aborder suivant l'état d'avancement du projet d'accueil du territoire qui lui est confié.

Le CACC assure tout ou partie des phases nécessaires pour atteindre les objectifs d'accueil des camping-caristes de manière optimum.





La FFCC a élaboré des outils originaux afin de diagnostiquer les points forts et les points faibles de plusieurs aspects incontournables. Ils permettent de poser des conclusions factuelles et de transmettre des recommandations étayées.

Les 4 modules, qui composent l'offre Conseil Accueil Camping-Car (CACC) s'articulent autour d'un axe commun : les besoins, les objectifs et les atouts du territoire.

Ces 4 modules sont :

1 } Enquête, diagnostic de fréquentation

Il porte sur la fréquentation de votre site. L'objectif est d'obtenir une vision complète des besoins et des attentes des camping-caristes dans votre territoire.

2 } Diagnostic technique et opérationnel de l'accueil des camping-caristes à l'échelle du territoire.

Il vise à identifier les points forts et les améliorations à porter pour optimiser l'accueil des camping-caristes, notamment en matière de stationnement et de circulation. Il permet d'évaluer les retombées économiques à venir et existantes sur le territoire ainsi que de jauger la qualité des services proposés.

3 } Diagnostic technique, opérationnel et économique des aires existantes.

Il permet de vérifier leur bon fonctionnement et de produire des préconisations pour améliorer leurs performances.

4 } Assistance à maîtrise d'ouvrage

Il s'agit de proposer la réalisation d'un schéma directeur, prenant en compte le territoire, les attentes et les objectifs économiques. C'est avant tout un accompagnement technique, administratif et opérationnel qui traduit les résultats d'analyses et diagnostics en actions concrètes.

Chacune de ces étapes est cruciale pour assurer la réussite et la pérennité des projets d'accueil pour camping-caristes quelle que soit la taille du territoire. Notre équipe de bénévoles sur le terrain est là pour effectuer les enquêtes auprès des camping-caristes suivant des questionnaires précis qui offrent des résultats qualitatifs et quantitatifs. Les analyses et les préconisations sont posées et présentées par nos consultants. C'est également eux qui se chargent de la partie assistance à maîtrise d'ouvrage.

Avant de se lancer dans un accompagnement, nous proposons un « **Rendez-vous expert** » d'une heure par téléphone qui permet de poser le contexte et donner des clés de réussite. Il n'est pas rare que ce seul entretien débloque des situations et soit suffisant dans un premier temps.

Les tarifs

Les tarifs diffèrent d'un service à l'autre et sont déterminés en fonction de la taille de chaque commune/agglomération.



Gérard Couët
Président FFCC



Hervé Bignon
Consultant Expert



Fabienne Yobé
Directrice Générale
FFCC



Céline Cochelein
Responsable communication et marketing

} L'ALLIANCE DE L'EXPERTISE DU PUBLIC CIBLE ET DE LA RÉGLEMENTATION

Pour offrir un service professionnel et la réactivité nécessaire, la FFCC s'est attachée les services de consultants experts en dossier d'urbanisme pour les collectivités et dans le secteur du tourisme de plein air. L'alliance des connaissances aiguës de la cible camping-cariste et des réglementations permet de répondre aux interrogations dans les contextes les plus complexes.

L'expertise de la FFCC

La FFCC a été créée en 1938 par une poignée d'associations de campeurs afin de défendre leurs droits auprès des pouvoirs publics et des professionnels du secteur à une époque où aucune réglementation n'existait. Elle est donc à l'origine de bon nombre d'entre elles en concertation avec les besoins des campeurs au sens large du terme. Elle a su évoluer au gré des époques et de la pratique du tourisme de plein air. La majorité des élus de son comité directeur est camping-cariste de la première heure. Tous ont vu les chan-

gements de comportements des pratiquants, des constructeurs et des territoires. Ils connaissent les usages, les besoins et tout ce qui préoccupe les camping-caristes. Ils savent aussi les prérogatives des territoires et leurs contraintes.

L'un des membres du comité directeur siège au Comité de Liaison du Camping-Car, ce qui permet d'être au cœur des points de frictions et de crispations des deux parties. Les bénévoles dans les régions sont très actifs et aident les territoires sur leur projet d'implantation d'aires de services et de stationnement.

La FFCC a porté auprès de l'assemblée nationale son concept d'aire d'étapes camping-car créée avec une agence spécialisée en urbanisme. Elle possède donc une expertise unique dans le secteur et sans parti-pris. Elle fédère 120 000 membres, tous passionnés de tourisme de plein air.



L'expertise d'Hervé Bignon et de ses collaborateurs

Hervé Bignon s'attache en premier lieu à optimiser le développement des hébergements touristiques par des missions de conseil, d'audit, de formation ou encore d'expertise. Il intervient auprès des exploitants d'hébergements touristiques, des collectivités, des gouvernements, ou encore des groupes et chaînes.

Aguerri aux procédures de rentabilité globale, de qualité, de commercialisation, il l'est également aux démarches de développement durable et aux normes de sécurité et d'accessibilité. Hervé Bignon a créé la société « Aide de Camp' » afin de réaliser au mieux les missions qui lui sont confiées. Il est accrédité expert en évaluation immobilière auprès de la chambre des experts immobiliers de France (CEIF - FNAIM). Il propose ainsi d'expertiser les hébergements touristiques (entreprises d'exploitation et foncier) dans des contextes de transmission (achat-vente), de succession ou encore d'évaluation fiscale. Il collabore avec le cabinet de conseils et de



formations François-Tourisme-Consultants. Il y intervient tant en conseil, qu'en étude, en formation ou en certification. Il accompagne le développement structurel des campings, l'optimisation de leurs performances commerciales. Il apporte également ses compétences dans la création et la transmission de campings, ainsi que dans la gestion des DSP pour la recherche d'investisseurs et de gestionnaires.

Toutes ces compétences sont des atouts pour le Conseil Accueil Camping-Car. C'est ainsi qu'Hervé Bignon collabore avec la Fédération Française des Campeurs, Caravaniers et Camping-caristes en tant que consultant exclusif.



La solution CACC

conseil accueil camping-car

Répond aux besoins de tous les territoires avec une offre parfaitement modulable



CONTACT

78, rue de Rivoli - 75004 Paris

www.conseil-accueil-camping-car.fr

Tél. : 01 42 72 87 20

contact@conseil-accueil-camping-car.fr